

Discours du Maire de Saint-Herblain

<https://www.facebook.com/bertrand.affile/photos/a.257646947719220/2250071741810054>

Dimanche 1er mai 2022 - Fête du Travail

"Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce matin à l'occasion de la Fête du travail. Dans notre pays à la riche histoire ouvrière, elle est aussi celle des luttes des travailleuses et des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail.

Instauré par les syndicats et le mouvement anarchiste à la fin du 19e siècle aux Etats-Unis, le 1er mai est au départ une journée de grève pour revendiquer la journée de huit heures. Il devient au XXe siècle une journée de lutte et de célébration des combats des salariés. Dans de nombreux pays du monde, d'importantes manifestations se déroulent à cette date. Et c'est peut dire que ces mobilisations restent d'actualité.

Les acquis sociaux, et particulièrement ceux de la première moitié du 20e siècle, fondent le socle de la cohésion de notre société.

Certains parlent même de conquies sociaux. Ils ont en effet été gagnés par la conjonction des luttes et de la présence au pouvoir de mouvements politiques progressistes.

Malgré la parenthèse du gouvernement Jospin, avec la mise en œuvre des 35h hebdomadaires de travail, force est de constater que depuis le milieu des années 80, la marche vers le progrès social s'est enlisée. En cause, une succession de réformes libérales, qui, sous couvert de « modernisation », ont peu à peu renvoyé les travailleurs et travailleuses au simple statut de « ressources humaines » à optimiser.

Pour ne parler que des dernières années, citons la loi travail de la Ministre El Khomry en 2016, suivie de la réforme du code du travail menée en 2017 par ordonnances par le Président Macron, dès la première année de son premier mandat.

Et puis, après une première tentative avortée par la crise sanitaire, ce dernier s'attèlera très prochainement - « à l'été 2022 » a-t-il annoncé - à la réforme des retraites avec notamment l'allongement de l'âge du départ en retraite jusqu'à 65 ans.

À l'âge actuel de départ en retraite, 62 ans, 25% des Françaises et des Français les plus pauvres sont déjà morts, (contre 5% des plus riches). Ils et elles sont souvent ceux qui ont travaillé le plus tôt, dans les métiers les plus pénibles et peu valorisés, avec des parcours hachés.

Et quand on sait que pour les 95% de la population restante l'espérance de vie en bonne santé se situe en moyenne à 61,5 ans pour les hommes et à 64,2 ans pour les femmes, cette volonté d'augmenter l'âge de départ interroge.

Le Président, ses ministres et les députés se sont aussi attaqués aux chômeurs.

Non pas en tentant de créer de l'emploi stable et correctement rémunéré, mais en signant en fin d'année 2021 une réforme de l'assurance chômage qui réduit déjà les droits de celles et ceux qui ont pourtant cotisé pour se prémunir de ce risque. Selon une évaluation de l'Unédic,

jusqu'à 1,15 million de personnes ouvrant des droits en 2022 toucheraient une allocation mensuelle plus faible (de 17 % en moyenne).

Et ce n'est pas tout ! Il faut désormais avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 sur les 28 derniers pour bénéficier d'une allocation-chômage. Toujours d'après l'Unédic, 475 000 personnes verront l'ouverture de leurs droits retardés par cette mesure en 2022. Les plus précaires seront les plus touchés : les jeunes ou les saisonniers qui multiplient les contrats courts, souvent avec le même employeur d'ailleurs.

Quant au RSA qui, je le rappelle, assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu, M. Macron exigerait désormais une contrepartie de 20h de travail par semaine. A raison d'une allocation de 550,93€ pour 80h mensuelles pour une personne seule, cela signifierait que le bénéficiaire serait grassement payé 6,88€ de l'heure. En ce mois de mai où nous allons commémorer l'abolition de l'esclavage, cette mesure interpelle...

Fort avec les faibles, faible avec les forts, dit-on.

Vous le voyez, l'avenir s'annonce sombre pour les travailleurs et les travailleuses, et celles et ceux qui sont privés d'emploi. Mais il pourrait tout aussi bien être orageux pour M. Macron.

C'est à nous toutes et tous de nous mobiliser.

Dans les urnes d'abord, pour élire des députés pour qui les droits des salariés ne sont pas des obstacles au profit mais des protections indispensables.

Dans la rue ensuite, dès aujourd'hui, pour célébrer les combats de celles et ceux qui nous ont précédés, et dès que nécessaire pour défendre une société basée sur la solidarité et exiger des droits sociaux dignes d'un pays qui se place au 7e rang de la richesse mondiale.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un très bon 1er mai."